

Séminaire sur les Pratiques de Recensement de la Population et de l'Habitat des Pays Membres de l'OCI

6-8 Mars 2013, Ankara - Turquie

CONCLUSIONS

Conformément aux Résolutions de la Deuxième Session de la ComStat-OCI, les Membres de la ComStat-OCI ont appelé à une Réunion du Groupe d'Experts (EGM) pour être organisée par SESRIC et BID afin de définir la structure d'un profil complet qui comprendra toutes les phases pertinentes du recensement et pour compiler les différentes expériences et pratiques nationales des pays membres de l'OCI, dans le but de lancer des activités de coopération possibles entre les pays membres dans ce domaine.

La réunion en question co-organisé par SESRIC et IDB a rassemblé des délégués des Offices Nationaux de Statistique (ONS) de 17 Pays Membres, à savoir Afghanistan, Bahreïn, Egypte, Indonésie, Iraq, Malaisie, Maldives, Niger, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Sénégal, Soudan, Turquie, Ouganda, Yémen et les représentants de la UNSD et CESAO.

A la fin des délibérations, les participants du séminaire ont adopté les conclusions suivantes:

1. Fournir les données socio-économiques les plus complètes, au niveau de la petite échelle, sur le nombre et les caractéristiques des populations et de leurs situations d'habitat, les recensements sont la principale source statistique pour la plupart des pays, en particulier pour les pays en développement. À cet égard, les recensements sont considérés comme le repère en matière de planification du développement et la base d'échantillonnage pour les enquêtes.
2. Les sources et les répertoires administratifs peuvent être une bonne source d'informations socio-économiques pour les gouvernements et les décideurs politiques, à condition que la qualité et l'exhaustivité des données soient assurées. Pour que les répertoires soient une alternative efficace aux recensements traditionnels, les registres fonctionnels, l'infrastructure technique bien établie, les lois statistiques nécessaires, la confiance du public dans les répertoires et les solutions fiables pour les aspects de sécurité, sont quelques conditions essentielles qui doivent être respectées.
3. L'application des technologies de pointe dans les processus de recensement est perçue pour optimiser le temps et améliorer la qualité des données du recensement. Il a été souligné que, les tests de manière adéquate, sont nécessaires pour leur bonne application. Cependant, l'introduction de nouvelles technologies, pourrait être coûteuse.
4. Comme le coût unitaire des recensements ne cesse d'augmenter et que de nombreux pays sont confrontés à des contraintes financières, des analyses coûts-efficacité des autres méthodes de recensement et des autres applications (c.-à-d. traditionnelles, basées sur les répertoires, les enquêtes, l'utilisation de la technologie moderne, etc.) doivent être réalisées, avant de déterminer les activités futures liées à la mise en œuvre des recensements de la population et de l'habitat.
5. Les Principes et Recommandations de l'ONU pour les Recensements de la Population et de l'Habitat et les manuels d'accompagnement doivent être considérés comme des directives

utiles pour la planification et la mise en œuvre du recensement. Dans ce contexte, les pays sont encouragés à appliquer les thèmes essentiels, recommandés par l'ONU, dans la conception de leurs questionnaires de recensement, mais les pays peuvent inclure des sujets supplémentaires pour refléter la réalité de leurs sociétés.

6. De nombreux pays surchargent les questionnaires du recensement puisque les recensements sont considérés comme une occasion de recueillir des données sur de nombreux sujets, ce qui peut augmenter le coût des recensements et aussi avoir des conséquences négatives sur la qualité des données. Il a été suggéré que les pays évaluent soigneusement la disponibilité d'autres sources, telles que les enquêtes, pour répondre aux besoins spécifiques des données, ainsi que la convenance de recueillir des données sur certains sujets complexes à travers le recensement.
7. La collaboration et la coopération entre les pays et les organisations internationales sont nécessaires pour le partage des expériences et des connaissances, ainsi que pour obtenir des informations détaillées sur les meilleures pratiques. En plus de l'organisation de visites d'étude et des ateliers de formation, les pays peuvent échanger leurs équipements ainsi que des outils et des applications développées pour le recensement, pour produire des résultats tangibles. Sur cette question, Bahreïn, étant le seul pays membre effectuant des recensements à base de registres, a exprimé sa volonté de partager son expertise et ses outils avec les autres pays membres et les participants ont applaudi cette proposition.
8. L'expertise est très importante pour fournir une assistance technique aux pays. Suite à la demande des pays d'avoir une liste d'experts, SESRIC a indiqué l'existence d'une telle liste dans sa base de données (<http://www.sesric.org/statistics-experts.php>) qui sera encore améliorée pour inclure davantage d'experts.
9. Il a été proposé d'organiser des ateliers pour les prochains cycles de recensement de la population et de l'habitat, afin de fournir des informations détaillées et à jour sur les différents aspects des recensements. À cet égard, les participants ont accueilli favorablement la suggestion faite par la CESAO d'établir un réseau entre SESRIC, BID, CESAO, FNUAP et AITRS, pour être en mesure d'organiser annuellement des ateliers plus complets et avec un budget abordable. En outre, la Division Statistique de l'ONU a informé les participants sur les plans pour le cycle de 2020, qui comprendra la mise à jour des lignes directrices de recensement, suivies par la réalisation d'ateliers régionaux de recensement comme on a fait pour le Cycle 2010.